

RAPPORT

DE

***LA SIXIÈME RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE
L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE (OISA)***

***NOUR-SOULTAN (VIDEO-
CONFÉRENCE), LE 28 OCTOBRE 2020***



Islamic Organization for Food Security
l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire
المنظمة الإسلامية للأمن الغذائي

Ref. No OIC/IOFS/2020/2REP-EXEC.BOARD

Rapport
de la 6e réunion du Conseil Exécutif de l'OISA

La 6ème réunion du Conseil Exécutif de l'Organisation Islamique pour la Sécurité alimentaire s'est tenue le 28 octobre 2020 par vidéoconférence en raison de la pandémie COVID 19. La réunion a rassemblé les huit membres du Conseil Exécutif comme suit:

Participants:

1. S.E.M. Abdulaziz A. Alhowaish (Royaume d'Arabie Saoudite - Président)
2. S.E.M. Nurbek Dairbekov (République du Kazakhstan - Membre)
3. S.E.M. Ahmet Volkan Gungoren (République de Turquie - Membre)
4. S.E.M. Zeba Momini (Burkina Faso - Membre)
5. S.E.M. Musa M. Humma (République de Gambie - Membre)
6. S.E.M. Md. Hajiql Islam (République populaire du Bangladesh - Membre)
7. S.E.M. Essa Abdul Rahman Al-Hashmi (Emirats Arabes Unis - Membre)
8. S.E.M. Yerlan Baidalet (DG, IOFS - Membre)

Ouverture de la 6e réunion du Conseil Exécutif

Après la récitation de versets du Saint Coran, la réunion a été ouverte par Son Excellence, l'Honorable Ingénieur Abdulaziz A. Alhowaish, Directeur Général du Département de la coopération internationale du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture du Royaume d'Arabie Saoudite, en sa qualité de Président du Conseil Exécutif de l'OISA.

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres à la réunion. Il a mis en lumière tous les programmes qui façonneront la vision stratégique de l'OISA pour la période à long terme et permettront la résilience des systèmes alimentaires de l'OIC. Ces programmes ont une polyvalence dans leurs destinations finales car ils ont un impact sur de nombreux aspects que la communauté internationale traite actuellement, tels que la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural, le changement climatique, la réduction

de la pauvreté, les systèmes alimentaires durables, le commerce intra-OCI, le développement du secteur privé, la finance et l'investissement, le transport et la logistique, et bien d'autres.

Le Président a de nouveau déclaré que cette réunion était une session préparatoire à la prochaine 3e Assemblée Générale prévue les 2 et 3 décembre 2020, organisée techniquement par la prestigieuse Turquie. La réunion a approuvé son Ordre du jour et son Programme de travail.

Son Excellence, M. Yerlan Baidalet, le Directeur Général de l'OISA a présenté le rapport sur les activités de l'OISA.

1. Adhésion, questions administratives et financières

1.1. La réunion a examiné les détails sur la performance budgétaire et a écouté le rapport du Directeur Général sur cette question et a approuvé les déclarations suivantes:

- Bilan financier 2019,
- Budget révisé pour 2020,
- Bilan financier pour 10 mois du 2020,
- Budget révisé pour 2021, 2022, 2023;

1.2. La réunion a également jugé approprié que la formule de calcul des contributions obligatoires par les États membres de l'OISA et le barème des contributions de l'OISA soient révisés afin de maintenir une répartition exacte et équitable.

1.3. La réunion a salué la contribution volontaire du Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite et le transfert de la première tranche d'un montant de 400 000 de dollars des EU sur les 2 millions de dollars des EU promis payables sur 5 ans et a pris note avec satisfaction du fait que les transferts des contributions obligatoires de la République du Kazakhstan, de l'État des Émirats Arabes Unis et de la République populaire du Bangladesh au budget de l'OISA ont été dûment effectués.

1.4. La réunion a salué et félicité la ratification du Statut de l'OISA par la République du Mali, la République Islamique du Pakistan et la République de Turquie et a apprécié les efforts quotidiens du Secrétariat pour étendre l'OISA et sensibiliser à l'OISA et ses programmes. Pour le moment, l'OISA compte 34 États membres qui ont signé le Statut et 15 d'entre eux l'ont ratifié. La réunion espère et s'attend à ce que dans un avenir prévisible, le nombre de membres de l'OISA augmentera suffisamment.

1.5. La réunion, après les commentaires de la Turquie, a souligné que la contribution obligatoire de la Turquie devant être payée rétrospectivement après l'achèvement de ses procédures juridiques internes et il a été réaffirmé que la note de ratification contient une réserve indiquant que «*la Turquie déclare*

qu'elle n'appliquera pas le Statut avant l'achèvement de son processus d'approbation national». À cet égard, la contribution obligatoire de l'Arabie Saoudite respecté devrait également être transférée d'ici la fin de 2020.

- 1.6. La réunion a réaffirmé la 4e réunion du Conseil Exécutif au cours de laquelle il a été convenu de créer un Comité de contrôle financier (CCF) composé de représentants de trois États membres, pour une période de trois ans et par rotation. En vertu d'une approche de répartition géographique équitable lors de la nomination du CCF, la réunion a décidé de nommer la République du Kazakhstan, l'État des Émirats Arabes Unis et la République populaire du Bangladesh comme membres du CCF. La réunion a demandé aux États membres concernés de désigner des personnes physiques et de convoquer la réunion du Comité de contrôle financier au premier semestre 2021 avec le soutien technique du Secrétariat de l'OISA.
- 1.7. La réunion, sur les commentaires des EAU, a conseillé au Directeur Général de l'OISA de gérer les ressources humaines et financières façon rationnelle afin de pouvoir développer l'ensemble de l'Ordre du jour en tenant compte de leur quantité en se concentrant sur plusieurs programmes qui auraient des résultats tangibles et renforcer le rôle de l'OISA. La réunion est convenue d'adopter une approche axée sur les priorités en termes de développement de programmes d'une manière de haute qualité.
- 1.8. Bien que les activités du Secrétariat concernant la collecte des contributions obligatoires des États membres aient été soutenues, il a été conseillé de définir une approche comparative pour faciliter l'OISA. Il a également été conseillé de renforcer davantage les rapports financiers avec une vision de l'utilisation des soldes de trésorerie restants ainsi que des réserves financières permettant à l'Organisation de fonctionner correctement pendant les périodes extrêmes telles que la pandémie mondiale que nous exposons actuellement dans le monde entier.

2. Plan d'action de l'OCI sur le développement des produits stratégiques (Blé, Manioc et Riz, +...)

- 2.1. Après avoir bien écouté le rapport du Directeur Général et étudié les concepts, la réunion a reconnu l'effet potentiel considérable et étendu du programme. La réunion se rend compte que le Plan d'action de l'OCI pour le développement des produits stratégiques (Riz, Blé et Manioc) en tant qu'initiative est apparu il y a plusieurs années et présente des caractéristiques similaires avec le Plan d'action quinquennal de l'OCI sur le coton (2007-2011). S'inspirant du programme sur le coton et scrutant les expériences acquises, la réunion a approuvé le programme de développement du *Blé, du Manioc et du Riz +... + Huile de palme* et a demandé au Secrétariat de renforcer le potentiel du programme; dans le même esprit, la création de plusieurs éléments de nouveaux mécanismes de mise en œuvre a été bien accueillie, en particulier les Comités de pilotage et les Centres

d'Excellence. Ces véhicules incorporés importants se tiendraient en première ligne, discuteraient des problèmes, exploreraient les possibilités de faire fonctionner le programme et rassembleraient toutes les solutions afin de développer des produits stratégiques dans la région de l'OCI. La réunion a remercié le Secrétariat pour ses efforts pour mener la série des réunions en ligne sur les questions des produits stratégiques et a conseillé de commencer par deux Centres d'Excellence expérimentaux. En cas de résultats positifs et de leur utilité, le nombre de centres pourrait être augmenté. En outre, la réunion a exhorté le Secrétariat à apporter quelques éclaircissements en termes de sources de financement, de budgétisation et d'autres questions techniques de ces centres.

- 2.2. Un panier alimentaire *ad hoc* (spécial) de chaque État membre de l'OCI a été conseillé d'être déterminé qu'il peut être intégré à ce programme ou développé en tant que programme distinct. Cela pourrait permettre de déterminer et d'explorer les potentiels de divers produits de chaque État et le rôle de l'OISA pourrait être d'augmenter le renforcement des capacités de chaque État en termes de ces produits.

3. Etablissement de la Réserve de sécurité alimentaire de l'OCI

- 3.1. Le Conseil Exécutif est conscient que l'idée d'établir les réserves de sécurité alimentaire de l'OCI a été générée lors de la 4e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole qui s'est tenue à Téhéran, République islamique d'Iran les 14 et 16 janvier par la résolution adoptée N° 1 / 4 MFSAD. La réunion a souligné l'importance de ce programme et reconnu l'objectif statutaire de création de réserves de sécurité alimentaire. La réunion a reconnu la philosophie de la Solidarité Islamique qui sous-tend le programme et a affiné sa signification puisqu'elle renforcerait la «*coopération Sud-Sud*» intra-OCI en termes d'interventions d'aide humanitaire. Le Fonds céréalier a été présenté comme un élément de base des réserves de sécurité alimentaire de l'OCI, basé sur les transactions islamiques à terme et Takaful (assurance).
- 3.2. La réunion a approuvé les efforts du Secrétariat concernant le travail accompli et demandé, en coordination avec les États membres et les experts, de traiter plusieurs questions telles que les normes de qualité pour les produits réservés, les dépenses liées au stockage, à la conservation et de préciser tous les détails techniques et financiers pendant le processus de formation. La réunion a également demandé au Secrétariat de mener des études et une analyse approfondies des avantages et des inconvénients des expériences des banques de réserves alimentaires existantes, car il a été indiqué que de nombreuses banques de réserves alimentaires, par exemple au Pakistan, en Inde, au Bangladesh et au Népal et le Bhoutan ne fonctionnent pas correctement. La réunion a également jugé approprié de souligner le travail effectué par le Secrétariat en termes de proposition de la nouvelle approche permettant le partage transfrontière des réserves entre les pays de l'OCI, en faisant appel à un

cabinet de conseil international qui façonnera les mécanismes, collectant les données pertinentes, le discussions avec différentes institutions publiques et financières.

4. Etablissement de l'Association islamique de transformation alimentaire

- 4.1. La réunion a réaffirmé la base juridique de l'initiative de l'IFPA en soulignant en particulier la résolution N°OIC / ICAM-5/2010 / RES / FINAL adoptée par la 5e Conférence ministérielle de l'OCI sur la promotion de la sécurité alimentaire et du développement agricole, tenue à Khartoum, République du Soudan le 26-28 octobre 2010 et la Résolution N° IOFS / GA / 1-14-2019 de la 2ème Assemblée Générale de l'OISA tenue à Jeddah, Arabie Saoudite les 18-19 août 2019. La réunion a approuvé toutes les activités du Secrétariat concernant la coordination préliminaire avec Les États membres ainsi que d'autres organisations membres de l'OCI, y compris la Banque Islamique de Développement (BID) et la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) en vue de l'établissement de l'IFPA en tant que filiale à part entière de l'OISA. La réunion a également salué la décision du Directeur Général d'engager un cabinet de conseil international avec une expertise dans l'OCI et les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires mondiales, Dinar Standard, basé à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis, pour préparer une étude de faisabilité et un plan d'affaires pour l'établissement et les opérations de IFPA. Le rapport du consultant facilitera la navigation et l'orientation des étapes stratégiques de base.
- 4.2. La réunion s'est familiarisée avec le rapport de synthèse intermédiaire du cabinet de conseil et a souligné la RÉSOLUTION N° 2/46-E de la 46e session du CMAE tenue à Abu Dhabi, État des Émirats Arabes Unis, indiquant le lancement réussi de le Centre financier international d'Astana (AIFC) au Kazakhstan et en encourageant tous les États membres à profiter des installations de l'AIFC, à savoir la Bourse AIFC (AIX), la Finance islamique, la Finance verte, etc. Bien que les membres du Conseil aient soutenu l'idée de créer l'IFPA au sein de l'AIFC, le Président avait quelques inquiétudes concernant le cadre, le type de filiale et les relations avec le G2B. La réunion est arrivée à la conclusion que cette idée doit être examinée plus attentivement. La réunion a demandé au Secrétariat d'achever l'étude de faisabilité du consultant dès que possible et de mener une étude approfondie du sujet au sein du Bureau de projet déjà ouvert au Secrétariat de l'OISA et de revenir éventuellement avec des mises à jour.

5. Gouvernance de la sécurité alimentaire (nouveau)

- 5.1. Il ne fait aucun doute que les droits de l'homme à une alimentation saine, à une alimentation suffisamment nutritive, à une accessibilité alimentaire durable et à la disponibilité stipulés et consolidés dans différents actes normatifs, y compris les statuts des organisations internationales de défense des droits de l'homme et les constitutions nationales. L'objectif *Faim zéro* reste la principale destination

que poursuivent notre Organisation et les États Membres. Les gouvernements et les organes spéciaux de l'État sont principalement considérés comme le garant de haut niveau et le garant de ces droits pour leurs citoyens et résidents. Dans ces circonstances, une gouvernance solide de la sécurité alimentaire apparaît à l'avant-scène comme l'élément de protection des intérêts nationaux de tout État. Le système alimentaire adéquat fournit des piliers alimentaires et protège ces droits humains à l'alimentation. La gouvernance de la sécurité alimentaire doit être considérée comme un paradigme multisectoriel et heureusement, l'OCI compte plusieurs membres, qui ont pu ériger de bons offices sur cette question, établir et maintenant maintenir sa saine gouvernance. Malheureusement, si certains États membres apprécient les résultats de leur travail acharné, certains se tiennent encore au début avec une mauvaise compréhension de la façon de construire ces systèmes. La réunion a très bien accueilli le nouveau programme visant à construire une meilleure capacité institutionnelle de sécurité alimentaire parmi les États membres de l'OCI, qui garantira de bonnes pratiques en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire.

- 5.2. En outre, le rapport du COMCEC à savoir «*Bonne Gouvernance pour Assurer la Sécurité Alimentaire et la Nutrition dans les Pays Membres de l'OCI*» qui a été présenté lors de la 15^{ème} réunion du Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC pourrait être examiné très attentivement par l'OISA car il correspond tout à fait aux objectifs de ce programme. Le rapport a été aimablement distribué par la Turquie.
- 5.3. La réunion a également salué la disposition des EAU à fournir un soutien au renforcement des capacités sur trois dimensions à cet égard, à savoir la stratégie et la politique nationales, le renforcement du cadre institutionnel et la mise en œuvre des mécanismes efficaces.

6. Programmes de l'OISA sur la science, la technologie et l'innovation

- 6.1. Le Secrétariat de l'OISA, en collaboration avec le gouvernement des Émirats Arabes Unis, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Comité permanent de l'OCI sur la coopération scientifique et technologique (COMSTECH) et la BID a convoqué et dirigé avec succès l'Atelier sur le développement des Banques de gènes sous le thème: «Promouvoir la sécurité alimentaire intra-OCI à travers la biodiversité agricole», les 5-7 juillet 2020, soutenues techniquement par les EAU respectés. L'Atelier a souligné la nécessité d'intensifier l'introduction progressive de la science, de la technologie et de l'innovation dans le développement des programmes de sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI.
- 6.2. Tout en appréciant tous les organisateurs de l'événement, la réunion a distingué les résultats positifs de l'événement et a demandé au Secrétariat, en coordination avec les États membres et les institutions compétentes de l'OCI et internationales, de mettre en œuvre activement les Plans d'action élaborés lors de

l'Atelier, en particulier concernant la création du Comité technique sur le développement des banques de gènes, ainsi que de suivre les recommandations des experts, et de déterminer davantage la vision commune sur les mécanismes de conservation et de partage des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans la région de l'OCI. La réunion a également demandé au Secrétariat, en coordination avec les États membres, de maintenir une coopération étroite et un réseau professionnel entre les parties prenantes des banques génétiques nationales afin d'échanger les meilleures pratiques, connaissances et expériences en vue de la création d'un centre de multiplication des ressources génétiques.

- 6.3. La Turquie a aimablement proposé un «*Programme de recherche et d'innovation*» avec un soutien financier important qui nécessite à la fois des mesures de financement et des mesures non financières au lieu de l'établissement du modèle Seed Wakf (Wakf de Semences). Ce programme devrait être le plus grand programme de recherche et d'innovation dans les États membres de l'OCI / OISA et il vaudrait la peine d'étudier cette initiative.
- 6.4. La gestion de l'eau et l'assainissement sont essentiels pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'énergie et l'environnement. Ayant reconnu que les terres arides et semi-arides sont en expansion dans la majorité des pays de l'OCI en raison du changement climatique et d'autres activités anthropologiques, la gestion robuste de l'eau dans le domaine agricole devient critique. Comme la réunion se rappellera peut-être, il était prévu de convoquer une Table ronde sur la gestion de l'utilisation de l'eau dans les États membres de l'OCI à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite en octobre 2020 lors de la 8e Conférence des ministres responsables de l'eau de l'OCI. Cependant, en raison des circonstances actuelles, l'ensemble du forum a été reporté jusqu'à nouvel ordre. Nonobstant cela, la réunion a fait l'éloge du Secrétariat pour avoir commencé le programme et les efforts de partenariat avec les institutions de l'OCI, l'organisation, le désir d'organiser la série d'ateliers sur la gestion de l'eau dans l'agriculture, et a en outre demandé d'explorer la possibilité de convoquer ladite table ronde à la niveau d'experts de tous les États membres de l'OCI. La réunion a également convenu d'étudier l'expérience de la Turquie dans la gestion de l'eau.
- 6.5. La réunion a en effet été alarmée par les terribles dégâts causés par une épidémie acridienne sans précédent au début de cette année. Il a été annoncé que huit pays de la région de l'Afrique de l'Est avaient été gravement touchés en dehors d'autres pays asiatiques tels que l'Iran et le Pakistan en Asie. La perte estimée de cultures et de bétail a été évaluée à 15 milliards de dollars des EU et met en péril la stabilité de la production alimentaire dans la région. Ce type de risques est inévitable, mais gérable en ce qui concerne son atténuation, y compris le renforcement des capacités, les systèmes d'alerte précoce et le soutien transfrontalier, entre autres.

- 6.6. La compilation de rapports de situation sur la lutte antiparasitaire et les mesures antiacridiennes dans les États membres de l'OCI, en collaboration avec les institutions de recherche nationales et internationales, l'accroître la capacité des États membres à renforcer les politiques et réglementations nationales en matière de prévision, de surveillance et de gestion des criquets et de la lutte antiparasitaire; la facilitation de l'échange de recherches et d'études sur les mesures de lutte contre l'invasion acridienne et la lutte antiparasitaire, y compris l'organisation d'ateliers périodiques entre les Centres nationaux d'excellence concernés dans ce domaine, pourrait être considérée comme des outils tactiques propices et efficaces pour l'exécution des tâches et le maintien de la durabilité du système alimentaire. La réunion a apprécié le fait que le Secrétariat a déjà commencé l'étude de la question et a demandé d'élaborer les mécanismes de mise en œuvre en coordination avec les États membres et d'autres institutions de l'OCI.

7. Promotion de la commerce agroalimentaire et de l'investissement

- 7.1. Alors que la réunion a souligné l'importance de la mise en commun des traités économiques intra-OCI, à savoir: l'Accord général de coopération économique, technique et commerciale, l'Accord de l'OCI pour la promotion, la protection et la garantie des investissements, et l'Accord-cadre sur le système de préférences commerciales, il a également déclaré que la promotion des investissements alimentaires en coopération avec des agences d'investissement nationales ad hoc pourrait accroître le potentiel d'un État. Par conséquent, la réunion a approuvé le lancement par le Secrétariat du nouveau programme intitulé «Développement des secteurs alimentaires nationaux en coopération avec les agences publiques d'investissement». En conséquence, dans le cadre de ce programme, l'accent sera mis principalement sur le soutien à l'investissement dans les secteurs alimentaires nationaux et la mise en place de chaînes d'approvisionnement alimentaire.
- 7.2. La réunion a également salué l'élaboration du programme intitulé «*Sûreté alimentaire et développement des aliments Halal*», qui vise à assurer la facilitation, la promotion et le financement du commerce Halal et le développement de la capacité de production alimentaire Halal et sûre des États membres. La réunion a exhorté le Secrétariat à accorder la priorité à l'accès aux marchés et à l'augmentation du commerce alimentaire entre les États membres de l'OISA, y compris le développement d'un processus alimentaire Halal robuste en coordination avec l'INMPI, l'IAHF et d'autres organisations internationales.

8. Programmes humanitaires alimentaires

- 8.1. La réunion a reconnu que les programmes humanitaires alimentaires répondent à l'un des objectifs statutaires fondamentaux de l'OISA en termes de fourniture de l'aide humanitaire nécessaire aux communautés et aux personnes dans le besoin à travers l'OCI. La réunion, après avoir étudié les concepts de base, a

accueilli favorablement les nouveaux programmes visant à atténuer les impacts négatifs de divers extrêmes d'origine humaine et naturels auxquels les gens sont confrontés, y compris la fameuse épidémie de pandémie COVID-19. De plus, le nouveau programme intitulé «*Initiative de «Viande de Qurbani»* permet de simplifier et de faciliter un sacrifice rituel religieux et l'abattage d'un animal qurbani via des solutions informatiques avancées et de blockchain. Ces programmes sont orientés vers plusieurs objectifs car ils poursuivent plusieurs objectifs et sont conformes aux dimensions économique, religieuse et agro-économique.

- 8.2. L'Honorable Président, qui représente l'Arabie Saoudite, a demandé au Secrétariat de coordonner et de communiquer avec la Banque Islamique de Développement et le «*Projet du Royaume d'Arabie Saoudite pour l'utilisation de Hady et Adahi»* concernant «*l'Initiative de la viande Adahi»* pour développer un étude de faisabilité afin de réaliser l'intégration avec d'autres projets existants et le travail islamique conjoint.

9. Amélioration de la base de données de l'OISA sur le bilan alimentaire

- 9.1. Il est à noter qu'au cours des années 2019 et 2020, la Base de données a été suffisamment perfectionnée. La réunion a observé le rapport d'étape sur la Base de données sur la balance alimentaire et a souligné les efforts continus du Secrétariat pour faire progresser et développer la base de données qui joue un rôle crucial en termes d'évaluation et de suivi de la situation, de la dynamique et des tendances de la sécurité alimentaire dans les États membres. ainsi que dans toute la région de l'OCI. La réunion a exhorté le Secrétariat à continuer à intensifier les performances de la Base de données et à rechercher spécifiquement la bonne source d'informations en fonction des améliorations nécessaires à la base de données de l'OISA (par exemple, Chatham House pourrait être utile pour les données d'exportation et d'importation de produits alimentaires). En outre, la Base de données peut être améliorée par un rapport analytique supplémentaire qui aiderait à maximiser le commerce alimentaire intra-OCI.

10. Date et lieu de la 4e Assemblée Générale

- 10.1. La réunion a convenu que la 4e Assemblée Générale se tiendrait à Nour-Soultan, République du Kazakhstan en 2021 et a demandé à S.E. M. Nurbek Dairbekov, membre du Conseil, représentant le Gouvernement de la République du Kazakhstan, pour conduire tous les arrangements, y compris les préparatifs techniques, la budgétisation des événements en coordination avec le Secrétariat de l'OISA.

VOTE DE REMERCIEMENT

Le Président et les membres du Conseil Exécutif ont exprimé leur gratitude et leur appréciation au Directeur Général et à son personnel pour leurs efforts et leurs

excellentes dispositions, qui ont facilité le succès de cette réunion par vidéoconférence.

Adopté par les membres du Conseil Exécutif de l'OISA le 28 octobre 2020